

LA SUISSE A OUBLIÉ LES TERRORISTES

MALAISE En 1970, un accord secret aurait protégé les auteurs de l'attentat meurtrier de Würenlingen. A Berne, on veut la vérité sur le «deal» de Pierre Graber avec l'OLP.

La raison d'Etat a-t-elle garanti l'impunité aux terroristes qui ont fait sauter un avion de Swissair en 1970, causant la mort de 47 personnes? La question agite la Berne politique depuis les récentes révélations du journaliste Marcel Gyr de la NZZ. Selon lui, le conseiller fédéral Pierre Graber avait conclu un accord secret avec l'OLP, à l'insu de ses collègues. Il visait à préserver la Suisse de nouveaux attentats, mais il aurait eu pour conséquence de laisser filer les coupables.

Lors de sa dernière séance, le Conseil fédéral a annoncé la création d'un groupe de travail sur cette affaire. Interpellée par plusieurs de ses membres, la Commission de gestion du Conseil national dira demain si elle entend

mener une enquête à ce stade. Jusque-là, c'est «no comment», confirme la conseillère nationale Ada Marra (PS/VD).

Bombe dans la soute

Le 21 février 1970, un Convaire 990 Coronado de la flotte de Swissair s'est écrasé dans la forêt de Würenlingen peu après son décollage de Zurich. A son bord, 38 passagers et 9 membres d'équipage sont tués. Ils s'envolaient pour Tel-Aviv et la grande majorité d'entre eux étaient Israéliens. Une bombe venait d'exploser dans la soute. Certaines revendications impliquaient alors l'OLP, d'autres non. Rapidement, un suspect avait été identifié, un Jordanien membre du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). A la suite de cette tragédie, Pierre Gra-

ber, en charge des Affaires étrangères, aurait pris contact – grâce aux relations du conseiller national Jean Ziegler (36 ans à l'époque) – avec le chef de la politique étrangère de l'OLP, Farouk Kaddoumi. Des rencontres ont alors lieu à Genève, avec la présence du procureur général de la Confédération, et en septembre un accord secret avec l'OLP était établi. A ce moment-là, une nouvelle attaque visait un avion de Swissair détourné vers Zarka (Jordanie), qui se termina par la libération des otages.

Pierre Graber aurait négocié une trêve avec l'OLP en échange d'un soutien à sa présence auprès de l'ONU. Mais cet accord semble avoir eu aussi des répercussions sur l'enquête de Würenlingen. Le suspect jordanien et d'autres per-

sonnes impliquées n'ont jamais été jugés. L'enquête a été définitivement abandonnée en 2000, date de la prescription.

Aucune arrestation

Selon Jean Ziegler, cité par *Le Temps*, en choisissant de négocier avec l'OLP, Pierre Graber avait fait «à la fois un choix terrible et un choix d'homme d'Etat». Pour le Genevois, il est très probable qu'avec cette stratégie «aucune arrestation ni aucune inculpation ne sont jamais intervenues après l'attentat de Würenlingen. Privilégier l'enquête et l'Etat de droit aurait signifié rompre les négociations avec l'OLP et risquer de nouveaux attentats.»

La Fédération suisse des communautés israélites a également réagi demandant une «enquête approfondie sur ce qui s'est passé à l'époque».

● **ÉRIC FELLEY**

eric.felley@lematin.ch

**47
morts**

Dans l'explosion
de l'avion de Swissair
en 1970 près de Zurich.



La Coronado de Swissair assurait la liaison Zurich-Tel-Aviv. Il n'y a eu aucun survivant.